



**Assemblée Générale Ordinaire
Adoption de l'ensemble des résolutions
Dividende de 0,70 € mis en paiement le 26 juillet 2018**

Bar-le-Duc le 22 juin 2018 (12h00) – L'Assemblée Générale Ordinaire du Groupe OBER, spécialiste des solutions décoratives et techniques pour l'agencement intérieur, s'est tenue hier.

Les actionnaires du Groupe OBER ont adopté l'ensemble des résolutions qui comprenaient notamment :

- L'approbation des comptes sociaux et consolidés clos au 31 décembre 2017.
- L'affectation du résultat de l'exercice 2017 et la distribution d'un dividende de 0,70 € par action. Sa date de détachement est fixée au 24 juillet 2018 et sa mise en paiement interviendra le 26 juillet.
- L'approbation des conventions réglementées.
- Le renouvellement de l'autorisation donnée au Conseil d'Administration de procéder au rachat de titres de la Société dans la limite de 10%.

Prochain rendez-vous : Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2018, le 31 juillet 2018 après bourse

A propos du Groupe Ober

Le Groupe OBER est le spécialiste des solutions décoratives et techniques pour l'agencement intérieur. A travers ses marques Oberflex, Concete LCDA, Marotte, Pure Paper et Staron, le Groupe OBER propose un vaste choix de surfaces bois, béton, papier, métal et résine, destinées à l'agencement des magasins, des bureaux, des hôtels, des salles de réunion ou de spectacles ainsi qu'à la décoration des maisons particulières. Les produits du Groupe OBER bénéficient d'une image incontournable à l'échelle internationale grâce à leur haute qualité de fabrication et leur grande diversité esthétique.

Le Groupe OBER a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 38,5 M€ ; il emploie plus de 500 personnes en France et en Tunisie.

ISIN : FR0010330613 - MNEMO : ALOBR

www.groupe-ober.fr

GRUPE OBER

Etienne
de la Thébeaudière
+33 3 29 76 77 78
invest@oberflex.fr

CALYPTUS

Cyril Combe
+33 1 53 65 68 68
cyril.combe@calyptus.net